



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bovins

Question écrite n° 77348

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la vente des broutards en Italie. Il semblerait que les éleveurs français se retrouvent de plus en plus en concurrence avec les éleveurs polonais ou roumains sur le marché italien. Bien que la libre concurrence soit l'essence même de l'Union européenne, les éleveurs lozériens laissent apparaître certaines inquiétudes vis-à-vis de l'écoulement de leur future production. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment le Gouvernement entend anticiper cette diminution de marché, mais également de lui indiquer quels pourraient être les nouveaux débouchés de ce type de production.

Texte de la réponse

À la différence de la filière laitière, la filière bovine allaitante est dans une large mesure une filière d'échange intracommunautaire principalement vers l'Italie et l'Espagne, avant d'être une filière pour l'approvisionnement national en viande bovine. Sur les trois premiers mois de l'année 2010, il s'avère que les exportations françaises de broutards ont reculé de 4,3 % vers l'Italie et de 3,5 % vers l'Espagne. Face à ce constat, FranceAgriMer mène une étude pour analyser les perspectives en matière d'exportation de bovins vivants et de viande bovine. Les résultats de cette étude, disponibles à l'automne, seront ensuite analysés et discutés avec l'ensemble des familles professionnelles de la filière. Des actions seront décidées à la suite de ce travail.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77348

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4599

Réponse publiée le : 6 juillet 2010, page 7547